



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Procès-Verbal n° 12 du Comité Directeur du 12 Mai 2026

ELUS PRESENTS :

M. Stéphane DELPRAT, Président,

Mmes Catherine BOUTEMY, Chloé CULIE, MM. Frédéric ANTONIO, Guy BLAISON, Kévin GALIBERT, Philippe GLORIES, Claude JULIEN, Julien MAINGRET, Bernard MOMMEJA, Bernard PAYRASTRE, Michel UNGRIA.

ELUS EXCUSES :

Mme Christelle SAUVAGE, MM. André DEYMIE, Patrick MARTINEZ, Aboubacar SOUFIANI.

PERSONNEL EXCUSE :

M. Madjide AMER-SAID, CTD PPF.

ASSISTENT A LA REUNION :

Mme Fernanda AVERNHE, Assistante Administrative

Mme Marie GILLOUX, CTA.

1. Approbation du PV N° 11 de la réunion du Comité Directeur du 14 avril 2026

➤ *Le PV a été approuvé, à l'unanimité des membres présents.*

2. Informations du Président

➤ Décès :

Le Président S. Delprat a souhaité rendre hommage aux personnes récemment disparues.

M. Hocine ZEGAOUI, Joueur de l'Union Graulhetoise ;

M. Walid LAINCER joueur du FC Pays Mazamétain ;

M. André PIZZINATO, dirigeant historique du club de Labruguière ;

Le père de M. CARRIE Laurent (Ancien arbitre, ancien C.A., ancien membre de la CLD et Membre de la CDA).

➤ Présentation de nouvelle interface d'affichage des Compétitions :

La FFF propose la mise en place, à l'issue de la saison 2026-2027, d'une nouvelle interface pour la section "compétitions" du site, jugée plus lisible et facile d'utilisation. Elle permet une recherche rapide par club/localité et un accès direct aux classements, résultats et calendriers.

La proposition a été approuvée, à l'unanimité des membres présents.

➤ Retour sur le conseil de la Ligue du 18 avril 2026 :

Le président est revenu sur le conseil de la Ligue du 18 avril 2026 :

- Assurance protection Juridique :

A partir du mois de juillet prochain, La LFO souscrira une assurance de protection juridique au bénéfice de l'ensemble des clubs. Le coût correspondant sera réparti entre les districts au prorata du nombre de licenciés.

Les clubs ont été informés de cette disposition afin d'éviter toute souscription en doublon. Dans un second temps, Helmett transmettra un fascicule explicatif.

- Situation financière des clubs :

La situation financière des clubs suscite une vigilance accrue, tant au niveau des districts que de la Ligue. Une augmentation des dossiers liés à des difficultés financières et à des situations contentieuses a notamment été constatée, plusieurs clubs rencontrant actuellement des fragilités économiques.

- Informations liées à l'arbitrage :

Une large séquence consacrée à l'arbitrage s'est tenue en présence de M. Nicolas Danos, Président de la CRA. À cette occasion, il a été félicité pour sa désignation en qualité d'arbitre assistant lors de la prochaine Coupe du Monde aux Etats Unis. Il est intervenu afin de présenter le dispositif du carton blanc, désormais validé par la LFO. Un projet de modification du statut de l'arbitrage a été exposé ; celui-ci sera soumis aux clubs lors de la prochaine Assemblée Générale de la LFO. La Ligue apporte toutefois une précision en indiquant qu'une harmonisation au niveau de l'ensemble des districts de la région Occitanie serait souhaitable.

- Un point sur les licences :

La campagne étant désormais quasiment achevée. Il est constaté une baisse globale d'environ 4 % à l'échelle de la Ligue, avec un atterrissage estimé autour de 180 000 licenciés, contre environ 185 000 la saison précédente.

Cette diminution, également observée au niveau national, est particulièrement marquée chez les jeunes catégories, de U6 à U11. Plusieurs facteurs explicatifs ont été identifiés, notamment les baisses démographiques, la suppression du pass'sport, la concurrence d'autres disciplines sportives ainsi que la vétusté de certaines infrastructures.

3. Informations du Président de la Commission des Statuts et Règlements

➤ Etat des licences au 30/04/2026 :

En prenant en compte les dernières licences enregistrées, le total atteint 11 820 licenciés, soit une baisse de 3,9 %.

Cette évolution confirme notamment l'impact des problématiques démographiques, particulièrement visible dans le football d'animation, qui enregistre une perte d'environ 300 licenciés pour la deuxième année consécutive. Cette tendance s'inscrit dans un contexte plus large marqué par la fermeture de classes et la baisse de la natalité.

La FFF travaille également sur un projet visant à ouvrir plus précocement l'accès à la pratique, à partir de l'âge de 5 ans, afin de mieux répondre à l'évolution des autres disciplines sportives qui attirent désormais les jeunes publics de plus en plus tôt.

➤ Propositions de Modifications des règlements Généraux :

M. B. MOMMEJA propose les modifications des règlements du District du Tarn de Football qui seront présentées le jour de l'Assemblée Générale du 20 juin 2026.

À la suite de l'étude de ces propositions, ayant conduit à certaines modifications, celles-ci seront soumises au vote par voie électronique avant l'Assemblée générale.

4. Information de la Conseillère Territoriale en Arbitrage

➤ Projet Trophée Club :

Marie GILLOUX, Conseillère Territoriale en Arbitrage a proposé un dispositif intitulé « Trophée Club », dont l'objectif est d'augmenter le nombre d'arbitres, de réduire le nombre de clubs en infraction et de renforcer la responsabilisation des clubs en matière d'arbitrage.

Le principe repose sur l'attribution de points aux clubs au titre du recrutement, de la formation et de la fidélisation d'un ou plusieurs nouveaux arbitres. Chaque club ayant inscrit un arbitre à une FIA au cours de la saison N, sera automatiquement intégré au dispositif. Plusieurs critères permettront de cumuler des points et, en cas d'égalité, les clubs seront départagés selon le nombre de matchs réalisés par leurs arbitres.

Toutefois, Afin de préserver l'équité, le système de calcul sera lié aux obligations du nombre d'arbitre par Club.

À l'issue de la saison, les trois premiers clubs seront récompensés lors de l'Assemblée Générale d'été. Une communication spécifique sera déployée tout au long de la saison (réseaux sociaux, courriels, réunions clubs, etc.), avec des mises à jour régulières du classement afin de maintenir la dynamique et la motivation.

Le projet a été approuvé, à l'unanimité des membres présents.

5. Informations de la Secrétaire Générale

- Proposition d'un ordre du jour de l'AG du 20 Juin 2026 :

À la suite de l'étude de ces propositions, ayant conduit à certaines modifications, celles-ci seront soumises au vote par voie électronique avant l'Assemblée générale.

- Etude des vœux des Clubs :

Deux vœux ont été reçus, tous deux émanant du club du FC THORE.

Le premier vœu vise à rendre les championnats plus attractifs en augmentant le nombre de montées et de descentes par poule, afin d'éviter que certaines équipes n'aient plus d'enjeu sportif trop tôt dans la saison.

Le second vœu propose d'engager une réflexion sur la mise en place de sanctions autres que financières pour les équipes se déclarant en forfait général, cette situation ayant un impact important sur l'équité sportive ainsi que sur le déroulement et le classement des championnats.

Le premier vœu est adopté à l'unanimité des membres présents.

La proposition de modification des règlements qui en découle sera également présentée et soumise au vote lors de l'Assemblée générale d'été.

Le cas échéant, elle sera étudiée en vue d'une mise en œuvre à l'issue de la saison 2026-2027.

Le second vœu, n'est pas adopté à la majorité des membres présents,

- Création de club et de groupement :

- AS LEMPAUT, souhaite créer un club et engager une équipe senior.

Avis favorable de l'ensemble des membres présents.

- L'AS PAYS GALLACOIS LAGRAVE et l'US CADALEN souhaite créer un groupement jeune pour les catégories de U7 et U17, qui pourrait se nommer US 2 RIVES. Ce projet récemment reçu, a fait l'objet d'un avis favorable de la commission des Statuts et règlements.

Avis favorable de l'ensemble des membres présents.

➤ Retour sur le Festival Régional Pitch U13 :

Le Festival Foot U13 Pitch des 2 et 3 mai, a réuni 28 équipes d'Occitanie au complexe Andromède de Blagnac pour un week-end mêlant matchs, défis techniques et quiz éducatifs.

Les féminines du TFC et les garçons du Montpellier HSC ont remporté l'édition 2026 et se qualifient pour la finale nationale à Capbreton les 7 et 8 juin prochain.

Chez les garçons, le Toulouse FC décroche également son billet grâce à une place supplémentaire obtenue par la région après la victoire de Nîmes en 2025.

A noter le très bon parcours de l'US ALBI, invaincue avec 4 victoires et 1 nul, dont un succès marquant 3-1 contre Montpellier. Malgré ces bons résultats, elle ne se qualifie pas pour les phases nationales.

Notre représentante tarnaise, l'Entente Lavaur-Briatexte se sont battus avec courage pour porter haut les couleurs du département et concluent cette compétition à une honorable 11^e place.

Le Président S. Delprat a souhaité féliciter ces deux clubs tarnais.

6. Informations du Trésorier Général

➤ Budget prévisionnel 2026-2027

Le Trésorier Général, J. MAINGRET a présenté le Budget prévisionnel pour la saison 2026-2027.

Les Dispositions financières ont été approuvées, à l'unanimité des membres présents.

➤ Dispositions financières pour 2026-2027

Concernant les dispositions financières pour la prochaine saison, il est proposé une augmentation de 2 % des cotisations et des frais administratifs, ainsi qu'une revalorisation de 1,5 % des frais d'engagement.

Par ailleurs, il est proposé d'intégrer les droits d'engagement des catégories U15, U17 et U19, jusqu'à présent non prévus, ainsi que ceux des territoires dès lors qu'ils auront été validés par la Ligue.

Concernant les montants des amendes, il est rappelé qu'ils n'ont pas évolué depuis trois saisons.

Les Dispositions financières ont été approuvées, à l'unanimité des membres présents.

7. Informations de la Commission des Pratiques

➤ Planning des finales du 30 mai 2026 :

10h30 : FINALE TROUCHE

13h15 : FINALE MANENS

16h00 : FINALE COUPE DU TARN FEMININE

18h00 : LDC

20h15 : FINALE COUPE DU TARN MASCULINE

Le planning des finales a été approuvé à la majorité des membres présents.

➤ Dates d'engagements pour 2026-2027 :

Les dates d'engagements ont été approuvées à la majorité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

La Secrétaire Générale
Catherine BOUTEMY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Boutemy', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Président
Stéphane DELPRAT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Delprat', with a large loop at the top and a horizontal stroke at the bottom.